

heur qui a frappé le peuple du pays. Je dirai qu'il est malheureux de perdre des édifices historiques comme l'étaient les Chambres du Parlement. Les relations qui ont existé entre ces deux Chambres, les discussions qui y ont eu lieu, les mesures qui ont été adoptées, sont des choses qui appartiennent à l'histoire, sont des choses auxquelles un grand nombre des sénateurs que je vois autour de moi et d'autres personnes se sont intéressés, en discutant la politique du pays, en travaillant à son développement et en faisant une œuvre utile pour l'avenir. Nous avons éprouvé une grande perte en perdant les relations qui ont été détruites avec ces édifices-là. Je me joins au leader du Gouvernement pour exprimer ma sympathie au sujet de ceux qui ont si tristement perdu la vie. La perte que nous avons éprouvée est immense et naturellement les pertes de vies en est une qui ne peut pas être réparée. La mort d'un député qui était dans la Chambre avec moi, est un grand malheur. Tous ceux qui connaissaient M. Law l'aimaient et l'appréciaient comme un digne et honorable représentant toujours prêt à travailler consciencieusement pour son pays et la population qu'il représentait. Il était le doyen des députés de la Nouvelle-Ecosse et il sera regretté longtemps par ceux avec qui il avait été en relations. A propos, je crois que nous devrions reconnaître le mérite de ceux qui ont si vaillamment essayé de combattre l'incendie et qui sont morts au poste du devoir. Ces hommes méritent la même considération que les hommes qui combattent au front pour la défense de l'Empire. Bien que d'une manière moins apparente, ces hommes ont donné leur vie en faisant tout leur possible pour sauver les édifices du pays. Je crois qu'une récompense devrait être donnée à leurs proches pour les services qu'ils ont rendus. Je désire me joindre au ministre pour apprécier et louer la manière rapide avec laquelle a été mis à notre disposition ce local-ci. Non seulement le département des Travaux publics, mais le département de la Géologie, doivent être félicités pour la manière dont ils ont collaboré ensemble en vue de nous permettre de l'occuper. Le département de la géologie et ses fonctionnaires, ont dû évacuer l'édifice. Tout le travail qu'ils ont fait durant plusieurs années, pour classer leurs spécimens dans l'intérêt du public, a été, à leur point de vue, à proprement parler, absolument perdu. Ils se sont montrés prêts à transporter ailleurs ces spécimens et à faire le plus

[L'honorable M. BOSTOCK.]

de place possible pour faire face aux exigences du moment. Il n'y a pas eu de discussions et de murmures parmi eux. Je crois qu'ils méritent des éloges pour ce qu'ils ont fait. Je puis ajouter bien peu à ce qui a été dit par mon honorable ami quant au travail qu'a fait le département des Travaux publics. Il doit être hautement louangé pour la manière dont il a décoré cette Chambre-ci et complété son travail. Les portraits que nous voyons autour de nous, nous sont familiers et évoquent des souvenirs agréables au cœur des sénateurs qui les ont vus durant plusieurs années. Et nous devons de la reconnaissance au personnel du Sénat, depuis les premiers fonctionnaires jusqu'aux plus humbles messagers pour les efforts qu'ils ont faits pour empêcher leur destruction. Je suis certain que nous travaillerons tous ensemble, à l'avenir, pour le progrès et l'avancement du pays. En tout cas, peut-être ce malheur aura-t-il pour effet de faire prendre des mesures pour jeter les fondements d'un nouvel édifice plus vaste et plus imposant.

Le Sénat s'ajourne à demain, à trois heures.

SENAT.

Séance du mercredi, 9 février 1916.

Présidence de l'honorable PHILIPPE LANDRY.

La séance s'ouvre à trois heures de l'après-midi.

Prière et affaires courantes.

PRESENTATION D'UN BIL.

PREMIERE LECTURE.

Bill (A) intitulé: Loi modifiant la loi des compagnies.—(L'honorable M. Domville.)

AJOURNEMENT DU SENAT.

L'honorable M. DANDURAND: Avant que l'ordre du jour soit appelé, je crois devoir appeler l'attention sur l'avis publié dans les journaux de ce matin, que le Sénat n'a pas siégé, hier après-midi, parce qu'il n'y avait présentement qu'une "masse" pour les deux Chambres du Parlement. Bien que toute antique formalité nous inspire toujours un grand respect, je ne crois pas que la "masse" au-